RESOLUTION DES ELUS DU CSE SIEGE DE FRANCE TELEVISIONS A L'ISSU DU CSE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET AYANT POUR POINT UNIQUE A L'ORDRE DU JOUR LE CDE

Le collectif des salariés du service Préparation Diffusion du CDE, et plus particulièrement les Gestionnaires de Conduite d'Antenne (GCA), ont porté à la connaissance des élus du CSE Siège les différentes problématiques auxquelles ces salariés sont confrontés depuis trois ans, à savoir : la **mise en production du logiciel Sherlock, non stabilisé, la complexité croissante du workflow d'acquisition des programmes qui est sans cesse en évolution, la réorganisation profonde du service avec de nouvelles répartitions des taches.**

L'impératif de la diffusion constitue la spécificité même de la mission du CDE. Cette activité exige, en temps normal, une vigilance et une attention de tous les instants. Or, dans le contexte actuel, les Gestionnaires de Conduite d'Antenne ne sont plus en mesure d'exercer leurs missions dans des conditions satisfaisantes mais plutôt dans des conditions de travail dégradées.

Malgré les nombreuses alertes adressées à la direction du CDE depuis le lancement du projet Sherlock, et dans un souci constant de contribuer au bon fonctionnement du service, leurs remarques n'ont pas été entendues. Au contraire, elles ont, à plusieurs reprises, été minimisées, sans que les difficultés signalées ne soient réellement prises en considération.
Après plusieurs années marquées par des procédures chronophages et une complexification constante des process, l'idée d'une simplification du workflow commence enfin à émerger. Toutefois, les conséquences des choix organisationnels et techniques sont déjà bien présentes. Elles se traduisent aujourd'hui par une dégradation des conditions de travail et un impact croissant sur l'état psychologique, la santé physique et mentale des salariés.

Déjà en sous-effectif, avec un ETP en moins, il est demandé aux gestionnaires de conducteur antenne de reprendre les missions et l'ensemble des activités relevant du poste de Chargé de Préparation Diffusion, au motif qu'il s'agirait d'une spécificité propre à leur métier.

Les échanges lors de ce CSE siège extraordinaire ont été très contradictoires. Le CDE a déjà fait l'objet d'expertise, une commission de suivi avait été mise en place…La situation au CDE aujourd'hui reste problématique. L'organisation du travail est complexe, la charge de travail est lourde et la santé des salariés est très dégradée. Avant que la situation ne s'aggrave encore plus, et faisant suite à la proposition de la direction de refaire le travail avec le collectif, les élus du CSE siège demandent un retour sur ce travail avec un point à l'ordre du jour du prochain CSE.

Ils demandent le comblement du poste de gestionnaire de conduite antenne ainsi que la mise en place rapide d'un contrat CDD pour palier à un arrêt longue maladie.

Les élus seront très vigilants quant aux suites de ce CSE. Ils demandent à la direction de faire preuve de la plus grande bienveillance envers ces salariés déjà en grande souffrance. Ils demandent également qu'un accompagnement soit mis en place pour favoriser la mobilité des personnels qui souhaitent évoluer dans d'autres services.

Fait à Paris, le 16 juillet 2026

Olivier VIRATELLE
Secrétaire Adjoint du CSE Siège FTV

Votants : 19

Pour :	12
Contre :	3
Abstention :	4